

Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 18 janvier 1847

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Degon](#) est cité(e) dans cette lettre

[Godon, Jules-Charles \(1814-1891\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation2 p. (38, 39)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 18 janvier 1847, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 11/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/26324>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [18 janvier 1847](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Description

Résumé Sur l'affaire de contrefaçon Degon : Godin retourne à Oudin-Leclère un document transmis par Delabarre ; sur des renseignements communiqués par Godon ; Godon et Oudin-Leclère pensent que Godin doit être présent [à l'audience du tribunal de Laon], mais celui voudrait éviter de se déplacer ; sur les intentions de Degon.

Notes Alphonse Degon est un industriel fondeur-mécanicien établi à Guise (Aisne), dont la fonderie fait faillite en 1849 (voir le [Journal de Saint-Quentin et de son arrondissement du 1^{er} juillet 1849](#)).

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Consultation juridique](#), [Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Degon, Alphonse](#)
- [Delabarre \[monsieur\]](#)
- [Godon, Jules-Charles \(1814-1891\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Godon, Jules-Charles (1814-1891)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Droit/Justice
- Fouriériste

Biographie Magistrat et fouriériste français né en 1814 à Laon (Aisne) et décédé en 1891. Il est inscrit à l'ordre des avocats de Laon en 1838 avant d'être nommé en 1848 substitut du procureur de la République à Laon. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en février 1878 alors qu'il est conseiller à la Cour d'appel de Caen (Calvados).

NomDegon

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéInconnue

BiographieRésidé à Esquéhéries (Aisne) en 1857. Il a peut-être un lien de parenté avec Marie Josèphe Florentine Degon (1794-1867), native d'Esquéhéries et épouse du père de Jean-Baptiste André Godin.

NomOudin-Leclère, Louis (1803-1885)

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéDroit/Justice

BiographieAvocat français né en 1803 à Froidmont-Cohartille (Aisne) et décédé en 1885 à Vervins (Aisne). Louis Onésime Victor Oudin est l'époux de Rose Madeleine Leclère. Son patronyme d'usage est Oudin-Leclère. Avoué à Vervins (Aisne) au XIXe siècle. Son nom est parfois orthographié « Houdin » ou « Oudin-Leclerre » par Jean-Baptiste André Godin.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 16/08/2025

146.154 38

Quantin
Janvier 17

Monsieur le Proc'

les paroles obligantes que vous m'avez rendues
m'engagent nécessairement ~~à ce~~ vous demander
des renseignements sur M. Dijon fait et
visineries en votre ville, sous le rapport de
ses connaissances théoriques et pratiques et de
sa probité. le motif de cette question le vain
peut intenter un procès contre un contrefauteur de
mes produits le tribunal est sur le point de
nommer des experts M. Dijon est proposé je
ne connais pas malheureusement ce Monsieur je ne pense
pas pouvoir indiquer que vous pourrez obtenir
ces renseignements D'ailleurs vous vous transportez
pas de lui pour cause de cette affaire sous un
prétexte quelconque. vous me rendriez de même
un grand service si vous pourriez me désigner
des hommes de talent et d'expérience dans cette affaire
que je pourrais présenter comme capable d'examini
cette question de contrefaçon

est le 23 de ce mois que le tribunal de Lyon
dit nomme ces experts vous voyez que ces renseignements
peuvent

rester dans l'ordre

Verins
Janvier 18

Monsieur le Proc'

je vous prie de recevoir l'apostol de M. Delabarre
je vous le transmets aussitôt

Les renseignements que possède Monsieur Godon
sont ceux que vous avez pu lui donner mais
les termes de votre dernière lettre ~~me~~ font penser
que ce ne les croirez pas suffisants pourriez faire ma
présence il meritait effectivement à peu près dans
ce sens je serais pourtant satisfait d'effectuer un
voyage aussi ne pas négliger cette demande les
renseignements qu'il faut en votre province ^{surtout} ces sept
descriptions que vous prétendez chez Dijon vous avez pu
meilleur que moi en faire à l'audience

periodes ^{plus} de trois dates. Si cela ne peut pas suffire il me demandera pour le pour de l'audience
par ^{elle}

Laon

janvier 19

Monsieur Monsieur Godon

Désirant éviter le voyage de Laon si ma cause n'est pas pour en souffrir je vous donne aujourd'hui le peu de renseignement que j'ai sur mon affaire si je puis obtenir sous 2 jours de nouveau je m'empresserai de les transmettre et dans le cas où vous voudrez ma présence nécessaire avisez le moi

je vous ai déjà dit dans une précédente ^{lett} que le sieur Digon avait sollicité du tribunal la nomination d'apports pris à Paris il proposait M. le ^{ingénieur} Chevallier ^{et magni} que ^{l'apport} ^{est un fait de fausse} ~~de~~ ^{le fait} ^{et} l'antoinne et ^{et} Moigné ^{qui} ~~et~~ ^{et} lequel je n'ai aucun renseignement mais M. ouïen me écrit que le procureur du roi a fait des observations sur ces rapports de la dernière tendant à le faire rejeter.

je fis remarquer ^{à mon avocat} que ces raports pris à Paris attaquent ~~et~~ ^{et} l'antoinne des frais dont le contreplaqué n'est pas assez attaqué qui joue son coup de grue pourtant de mon côté j'étais embarrassé pour trouver des personnes importantes avec tous les fabricants de meubles pour le chauffage auxquels je fais une concurrence contre laquelle ils ne peuvent tenir, sont intéressés à voir finir mon privilége, puis j'ai pris ^{des} appuis combien est vraie l'opinion de M. Godart ^{que} les brevets, contenue dans un article de la ¹¹ ^{du 3 janvier 17} pour me délivrer des raports je ne puis trouver que deux personnes que je pensais pourvoir présenter